

PARTIE RELATIVEMENT COMPACTE (A4)

Soit $(E, \mathcal{O})$ un espace topologique séparé.

On dit que $A \subset E$ est une **partie relativement compacte** (dans E) ssi elle est contenue dans un sous-espace compact de E .

A est relativement compacte ssi $\text{Adh } A \in \mathcal{K}(E)$ (classe des parties compactes de E).